



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE MÉLANGES DE PARFUMS AVEC LES STANDARDS DE L'IFRA

Ce certificat évalue la conformité du mélange de parfums avec les standards de l'IFRA et prévoit des restrictions d'utilisation le cas échéant. Il repose uniquement sur les matériaux faisant l'objet des standards de l'IFRA pour les paramètres de toxicité décrits dans chaque standard

Ce certificat ne remplace donc pas une évaluation de sécurité complète du mélange de parfums.

CERTIFICATEUR:

Smellingood
FRANCE, GRASSE, 160, route de Cannes,

CERTIFICAT DÉLIVRÉ À:

CHAMP D'APPLICATION DU CERTIFICAT:

Produit: Eau d'ambre

Informations obligatoires:

Nous certifions que le mélange ci-dessus respecte les standards de L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MATIÈRES PREMIÈRES POUR LA PARFUMERIE (IFRA), jusqu'à, et en ce compris, la modification 51 du Code de pratique de l'IFRA (publiée en juin 2023) à condition qu'il soit utilisé dans la/les catégorie(s) suivante(s) à un niveau de concentration maximal de:

Catégorie(s) IFRA [voir le tableau 10 des Directives d'utilisation des standards de l'IFRA pour plus d'informations]	Concentration d'utilisation (%)*	Application du produit
Catégorie 1	0 %	Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.) Jouets pour enfants
Catégorie 2	7 %	Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.) Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)
Catégorie 3	2,05 %	Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

		soin pour les yeux et crème hydratante Maquillage pour le visage et fond de teint Démaquillant pour le visage et les yeux Bandes pour les pores du nez Lingettes ou mouchoirs rafraichissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes) Masques pour le visage et le contour des yeux
Catégorie 4	24 %	Parfumerie fine hydroalcoolique et non hydroalcoolique de tous types (Eau de Toilette, Parfum, Cologne, parfum solide, crème parfumante, etc.), après-rasages de tous types (sauf crèmes et baumes) Bracelets parfumés Ingrédients des kits de parfum et des mélanges de parfums pour kits cosmétiques Applicateurs parfumés, emballages en aluminium Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques
Catégorie 5A	21,5 %	Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres) Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau) Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)
Catégorie 5B	1,05 %	Tonique pour le visage Crèmes et hydratants pour le visage (en ce compris les produits de soins pour la barbe et la moustache)
Catégorie 5C	4,15 %	Crème pour les mains Produits de soins des ongles, en ce compris les crèmes pour cuticules, les dissolvants pour vernis à ongles, etc. Désinfectants pour les mains
Catégorie 5D	0,35 %	Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés
Catégorie 6	0 %	Dentifrice Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche
Catégorie 7A	2,05 %	Permanententes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer
Catégorie 7B	2,05 %	Vaporisateurs pour cheveux de tous types (pompes, aérosols, etc.) Aides à la coiffure autres que les sprays (mousses, gels, après-shampoings sans rinçage) Traitements chimiques permanents ou autres (sans rinçage) (p. ex., défrisage), en ce compris les teintures capillaires sans rinçage. Shampooing - sec (shampooing sans eau) Désodorisant pour cheveux, parfum pour cheveux*

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

Catégorie 8	0,35 %	Lingettes intimes Déodorant intime en aérosol Tampons Lingettes pour bébé Papier hygiénique (humide)
Catégorie 9	9,5 %	Pain de savon Shampooing de tout type Nettoyant pour le visage (rinçage) Après-shampooing (rinçage) Savon liquide Gels douche de tous types Savons pour bébé, bain, shampooing Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain (comme les bombes de bain) Produits de soins pour les pieds (les pieds sont placés dans un bain pour y être trempés) Crèmes à raser de tous types (bâtons, gels, mousses, etc.) Tous les dépilatoires (en ce compris ceux pour le visage) et les cires pour l'épilation mécanique Shampooings pour animaux de compagnie
Catégorie 10A	9,5 %	Détergents pour le lavage à la main (en ce compris les concentrés) Prétraitement du linge de tous types (p. ex., pâte, sprays, bâtonnets) Détergent pour le lavage de la vaisselle à la main (en ce compris les concentrés) Nettoyants pour surfaces dures de tous types (nettoyants pour salles de bains et cuisines, polissage de meubles, etc.) Détergents pour la lessive en machine avec contact cutané (p. ex. liquides, poudres), en ce compris les concentrés Lingettes pour sièges de toilettes Assouplisseurs de tous types, à l'exception des feuilles d'assouplissant Produits d'entretien ménager, autres types, en ce compris les nettoyants pour tissus, les nettoyants pour surfaces souples, les nettoyants pour tapis, les aérosols et lingettes pour le polissage des meubles, les lingettes pour le nettoyage du cuir, les détachants, les aérosols pour l'amélioration des tissus, les produits de traitement pour les textiles (p. ex., les aérosols pour l'amidon, les tissus traités avec des parfums après le lavage, les désodorisants pour les textiles ou les tissus) Cire pour sol Huile parfumée pour les lampes, les diffuseurs à bâtonnets, les pots-pourris, les recharges liquides pour les désodorisants (systèmes sans cartouche), etc. Eau de repassage (eau distillée odorisée) Kits de nettoyage à sec (avec application manuelle sur le textile)
Catégorie 10B	60 %	Aérosols pour animaux – aérosols appliqués sur des animaux de tous types

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.

		Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes Aérosols insecticides
Catégorie 11A	0,35 %	Hygiène féminine serviettes hygiéniques conventionnelles, protège-slip, pétales interlabiaux Couches pour bébés Culotte d'incontinence, serviette hygiénique Papier hygiénique (sec)
Catégorie 11B	0,35 %	Collants avec des produits hydratants Chaussettes et gants parfumés Mouchoirs en papier (mouchoirs secs) Serviettes de table Spray d'oreiller Serviettes en papier Sacs de blé Masques faciaux (en papier/protecteurs), p. ex., masques chirurgicaux non utilisés comme dispositifs médicaux Engrais solides (granulés ou poudre)
Catégorie 12	100 %	Bougies de tous types (en ce compris les bougies dans récipient) Détergents pour le lavage en machine avec un contact minimal avec la peau (p. ex., tablettes liquides, dosettes) Désodorisants et parfums automatisés de tous types (aérosols concentrés avec doses mesurées (de 0,05 à 0,5 ml/vaporisation), plug-ins, systèmes fermés, substrat solide, diffusion par membrane, électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides (cartouches), cristaux désodorisants, diffuseurs de voiture solides sans aérosol) Systèmes de diffusion d'air Litière pour chat Étuis de téléphone portable Désodorisants/caches non destinés à entrer en contact avec la peau (p. ex., désodorisants pour machines à sécher les tissus, poudres pour tapis) Kits de nettoyage à sec (placés dans le sèche-linge) Feuilles pour sèche-linge et feuilles d'assouplissant Combustibles Insecticides (p. ex., serpentins anti-moustiques, papier, électriques, pour les vêtements), à l'exception des aérosols et des pulvérisateurs Bâtons de mousse ou d'encens Détergents et désodorisants pour lave-vaisselle - pour le lavage en machine Jeux de société olfactifs Peintures Articles en plastique (à l'exception des jouets) Gratte et renifle Paquet de senteurs Système de diffusion de parfum (utilisant la technologie de l'air sec) Cirage de chaussures Blocs de jantes (toilettes) Gel de toilette

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.



Perles parfumées

**Concentration d'utilisation actuelle ou concentration d'utilisation maximale*

Pour d'autres sortes d'applications ou pour une utilisation à des concentrations plus élevées, une nouvelle évaluation pourrait être nécessaire. Veuillez contacter: Smellingood.

Informations quant à la présence et à la concentration d'ingrédients de parfum soumis aux standards de l'IFRA dans le mélange de parfums (Eau d'ambre) est comme suit:

Matériaux relevant du champ d'application des standards de l'IFRA	N° CAS	Recommandation issue d'un standard de l'IFRA:	Concentration (%) dans la composition parfumante ou le produit fini
Citral	106-26-3 141-27-5 5392-40-5	Limité	0,052125
Benzoate de benzyle	120-51-4	Limité	20
Limonène	138-86-3 7705-14-8 5989-27-5 5989-54-8	Spécification	1,286875
Linalool	126-90-9 126-91-0 78-70-6	Spécification	1,606875

Signature

Date

Clause: Ce certificat prévoit des restrictions d'utilisation du produit déterminé sur la base uniquement des matériaux restreints par les standards de l'IFRA pour le(s) paramètre(s) de toxicité décrit(s) dans chaque standard. Ce certificat ne prévoit aucune certification d'une évaluation de sécurité complète de tous les composants du produit. Ce certificat est la responsabilité du fournisseur de parfum le délivrant. Il n'a d'aucune façon été préparé ou approuvé par l'IFRA.